Bonjour, je ne suis pas là en mon nom mais au nom du Collectif unitaire Poitou-Charentes en lutte contre la casse accélérée des droits sociaux et du service public...Nous ne sommes pas dupes!!!!....

Nous ne sommes pas un parti politique, nous ne sommes pas un syndicat, nous sommes des salariés-ées en lutte.

Connaissez -vous quelqu'un au chômage?

Connaissez-vous une ou un intérimaire, une ou un vacataire, une ou un saisonnier?

Les chômeurs ne sont pas responsables du chômage.

Les intérimaires, les vacataires, les saisonniers ne sont pas responsables de leur précarité...

Cet accord les concerne.

Appliqué depuis le premier Juillet par le gouvernement allié au MEDEF il permet 2 milliards d'économie sur le dos des chômeurs et des précaires…les artistes et techniciens du spectacle, de l'audiovisuel ne représentent que 3,5% de l'ensemble des chômeurs et ils touchent 3,4% des indemnités de l'assurance chômage.

Le différé d'indemnisation (c'est nouveau!!!) va toucher de plein fouet 47% des concernés tous les chômeurs vont voir a Cotisations égales leurs allocations baisser.

2 millions d'Intérimaires vont voir leur salaire baisser jusqu'a 300 Euros par mois.

Les vacataires vont être privés de la moitié de leur revenu.

Aujourd'hui le patronnât veut une main d'oeuvre flexible à souhait, plus de 80% des contrats de travail signés actuellement sont des CCD de plus en plus court....

Aujourd'hui, une ou un salarié victime d'un licenciement abusif obtenant gain de cause aux Prudhommes peut se voir réclamer par l'UNEDIC jusqu'à 6 mois de remboursement d'allocations.

En Angleterre, ils viennent d'inventer le contrat 0H... A quand ce type de contrat dans notre pays???

Revenons en France: l'intermittence à employeurs multiple crée en 1936 à la demande des producteurs de cinéma, appliqué a tous les gens du spectacle en 1969 répond intelligemment à la flexibilité. de part la nature de nos métiers nous acceptons d'être flexibles en échange nous

bénéficions d'une protection sociale... Pourquoi ne pas l'étendre à tous les précaires???

Ce système répond intelligemment à la demande express et accrue de toujours plus de flexibilité du MEDEF... Le MEDEF veut détruire le système du donnant-donnant et ne veut garder que la flexibilité... Voilà ce que le MEDEF nous prépare, c'est idéologique et non pas économique.

Nous ne voulons pas regrouper uniquement les intermittents du spectacle mais créer un mouvement inter-professionnel pour défendre tous et toutes les salariés-ées, ,les chômeurs n'ont pas inventés le chômage...les précaires n'ont pas inventé la précarité.

Nous ne voulons pas être les victimes du MEDEF qui rogne sans complexe nos droits sociaux

Nous ne voulons pas que les service publics ne soient qu'un souvenir: Les accords de libre échange se proposent de tout privatiser : tous les services publics, informez vous... Le TAFTA, l'ACS en avez-vous entendu parler???

Non a l'accord UNEDIC non a la précarité généralisée : nous sommes toutes et tous concernées-es.

NOUS voulons informer sur les enjeux réels de ces décisions négociées en coulisse.

LE MEDEF et le Gouvernement sont ensemble pour nous diviser Rejoignez nous qui que vous soyez...